



À l'attention de :

Madame Anne HIDALGO, Maire de Paris,
Monsieur Christophe NADJOVSKI, Maire
Adjoint en Charge de la DEVE
5 rue lobau
75004 Paris

Objet : Préavis de grève pour le vendredi 10 mai 2024

Madame la Maire,
Monsieur, le Maire Adjoint,

Le Syndicat CGT EVSPC dépose un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels administratifs des cimetières parisiens pour la journée du vendredi 10 mai 2024 à partir de 00H00, pouvant aller de 55 minutes à 24h00 (à partir du début ou fin de service à 24H00) et appelle l'ensemble de ces agents à cesser le travail pour exprimer leurs revendications en matière de reconnaissance, de conditions de travail et de rémunérations.

Nous vous rappelons le rôle majeur des agents administratifs funéraires dans l'accompagnement des familles endeuillées et les hautes responsabilités qui leur incombent telles que : la délégation de signature de la Maire publiée au bulletin officiel ainsi que la gestion de la Régie. De plus, ces agents assurent quotidiennement des missions de service public qui ne cessent de s'intensifier au détriment d'une reconnaissance et rémunération toujours au rabais.

C'est pourquoi, le syndicat CGT EVSPC, avec les personnels revendiquent :

- La revalorisation du poste en catégorie B
- L'augmentation de l'IFSE de 400 €
- La revalorisation des primes :
 - NBI, prime conservation (IFS),
 - Prime vestimentaire,
 - Prime d'astreinte.
- Diminution du temps travail hebdomadaire à 32 heures sur 4 jours.

Comme le précise la loi, le Syndicat CGT EVSPC demande à être reçu afin d'ouvrir des négociations sur les revendications des personnels.

Veuillez agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire Adjoint, nos salutations syndicales.

Pour le Syndicat CGT EVSPC
Le Secrétaire Général
Jules LAVANIER